

Cote du document: EB 2012/105/R.41
Point de l'ordre du jour: 13 a)
Date: 1^{er} mars 2012
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Linda Orebi

Secrétaire du Comité des pensions
téléphone: +39 06 5459 2857
courriel: l.orebi@ifad.org

Transmission des documents:

Kelly Feenan

Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2058
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent cinquième session
Rome, 3-4 avril 2012

Pour: **Approbation**

Recommandation d'approbation

À sa centième session, le Conseil d'administration a élu un membre et deux membres suppléants pour représenter le Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA, pour un mandat de trois ans expirant le 30 septembre 2013. Étant donné que, depuis cette session, l'un des représentants élus a quitté Rome, le Conseil d'administration est invité à élire un remplaçant pour le reste du mandat.

Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA

1. À sa centième session, en septembre 2010, le Conseil d'administration a élu les membres et membres suppléants suivants pour représenter le Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA pour un mandat de trois ans expirant le 30 septembre 2013:
 - Mme Kwena Komape (Afrique du Sud), membre
 - M. Stefano Marguccio (Italie), premier membre suppléant
 - M. Danny Rahdiansyah (Indonésie), deuxième membre suppléant.
 - M. Rahdiansyah a depuis quitté Rome, et le Conseil d'administration, à sa cent troisième session, a élu M. Agus Saptono, Conseiller pour les affaires multilatérales de l'Ambassade de la République d'Indonésie.
2. Étant donné que Mme Komape a quitté Rome, et que les membres sont élus *ad personam*, le Conseil d'administration est invité à élire un nouveau membre pour représenter le Conseil des gouverneurs au Comité durant le reste du mandat de Mme Komape.
3. La pièce jointe I contient une liste des personnes qui ont à ce jour rempli les fonctions de membre ou de membre suppléant pour représenter le Conseil des gouverneurs.
4. La pièce jointe II fournit des précisions sur la représentation du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA.
5. Le membre et le membre suppléant qui représentent actuellement le Président du FIDA sont, respectivement, M. Gehringer et Mme Vukadin, tandis que le membre et le membre suppléant représentant le personnel sont, respectivement, Mme Saitto et Mme De Donato.

Membres et membres suppléants représentant le Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA

Membre

A. J. Peckham (Royaume-Uni)	01.09.78 - 01.09.80
A. Maziq (Jamahiriya arabe libyenne)	19.09.80 - 18.08.82
M. Abdelhadi (Tunisie)	20.04.83 - 12.02.85
Y. A. Hamdi (Égypte)	13.02.85 - 01.12.85
A. E. A. El-Gazzar (Égypte)	30.04.86 - 31.05.88
A. Y. A. Bukhari (Arabie saoudite)	15.09.88 - 26.03.90
M. Deregibus (Argentine)	04.10.90 - 23.06.92
W. E. Khereiji (Arabie saoudite)	09.09.92 - 31.08.94
A. S. Al-Aquil (Arabie saoudite)	13.04.95 - 30.09.95
J. Robles-Aguilar (Mexique)	01.10.95 - 30.09.98
S. Masarweh (Jordanie)	01.10.98 - 30.09.00
N. Gangadharan (Inde)	01.10.00 - 30.09.01
R. J. Huber (Allemagne)	06.12.01 - 31.12.02
Y. Tensue (Érythrée)	10.04.03 - 30.09.04
B. Dunnzlauff (Allemagne)	01.10.04 - 31.08.07
A. Zimmerman (Argentine)	01.10.07 - 30.09.10
K. Komape (Afrique du Sud)	01.10.10 - 31.12.11

Membre suppléant

S. Aidara (Sénégal)	01.09.78 - 12.02.82
K. E. Norrman (Suède)	01.04.82 - 01.12.83
C. A. Hartman (Finlande)	01.09.84 - 30.04.87
K. Obata (Japon)	13.02.88 - 15.03.89
M. Deregibus (Argentine)	14.09.89 - 03.10.90
R. M. Seifman (États-Unis)	14.09.89 - 05.08.91
W. E. Khereiji (Arabie saoudite)	04.10.90 - 08.09.92
I. di Giovan Battista (Argentine)	09.09.92 - 30.09.95
D. Ertle (Allemagne)	09.09.92 - 30.09.95
A. S. Al-Aquil (Arabie saoudite)	01.10.95 - 30.09.98
Tang Z. (Chine)	13.04.95 - 30.09.98
K. G. Dilg (Allemagne)	01.10.98 - 31.12.99
S. Toro (Finlande)	01.10.98 - 31.12.02
R. J. Huber (Allemagne)	04.05.00 - 05.12.01
Y. Tensue (Érythrée)	06.12.01 - 09.04.03
B. Dunnzlauff (Allemagne)	10.04.03 - 30.09.04
M. S. M. A. Harbi (Soudan)	10.04.03 - 30.09.04
A. S. Al-Aquil (Arabie saoudite)	01.10.04 - 25.05.06
E. R. M. Perera (Sri Lanka)	09.09.04 - 01.06.07
S. N. Mauludiah (Indonésie)	14.09.06 - 22.01.10
A. B. Hønningstad (Norvège)	01.10.07 - 30.09.10
D. Rahdiansyah (Indonésie)	01.10.10 - 29.07.11
S. Marguccio (Italie)	01.10.10 - à ce jour
A. Saptono (Indonésie)	08.09.11 - à ce jour

Comité des pensions du personnel du FIDA

1. L'article 4 de ses statuts dispose que la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, à laquelle le FIDA est affilié depuis le 1^{er} janvier 1978, est administrée par le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, les comités des pensions du personnel des diverses organisations affiliées, le secrétariat du Comité mixte et ceux des comités susmentionnés. L'article 6 c) des statuts stipule que les comités des pensions du personnel des institutions spécialisées des Nations Unies "se composent de membres et de membres suppléants choisis par l'organe qui, dans l'organisation considérée, correspond à l'Assemblée générale, par le plus haut fonctionnaire de l'organisation et par les participants fonctionnaires de l'organisation, de telle sorte que chacun ait un nombre égal de représentants; en outre, dans le cas des participants, les membres et membres suppléants doivent être eux-mêmes des participants fonctionnaires de l'organisation. Chaque organisation affiliée établit les règles applicables à l'élection ou à la désignation des membres et membres suppléants de son comité".
2. En application des articles susvisés, le Comité des pensions du personnel du FIDA (ci-après dénommé "le Comité") a été officiellement constitué le 13 février 1979. Il a adopté son propre règlement intérieur, aux termes duquel trois membres et membres suppléants sont désignés ou élus pour un mandat de trois ans et peuvent être désignés à nouveau ou réélus.
3. Conformément aux statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, le Comité est composé comme suit:
 - un membre et un membre suppléant du personnel du FIDA, représentant le Président du FIDA;
 - un membre et un membre suppléant choisis par le personnel du FIDA; et
 - un membre et un membre suppléant choisis par le Conseil d'administration, au nom du Conseil des gouverneurs (conformément aux pouvoirs que le Conseil des gouverneurs a délégués au Conseil d'administration par la résolution 77/2, adoptée à sa première session). Toutefois, lors de la session du Conseil d'administration de septembre 1989, il a été convenu que le Conseil des gouverneurs serait représenté par un membre et **deux** membres suppléants, étant donné qu'en règle générale, sur toute période de trois ans, le Conseil d'administration est plus ou moins renouvelé.